

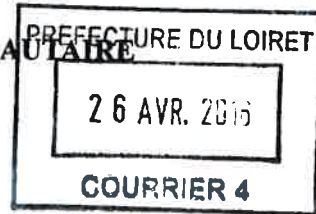


**EXTRAIT DU PROCES VERBAL
DES
DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE**

Séance du 12 avril 2016

22/16

Date d'affichage : 15/04/2016



Nombre de conseillers

Exercice : 27

Présents : 20

Votants : 24

L'An Deux Mille seize, le 12 avril 2016

Le Conseil Communautaire de la Ville de **La Ferté Saint Aubin** légalement convoqué le 6 avril 2016

s'est assemblé au lieu ordinaire de ses séances,

sous la présidence de Monsieur Jean-Paul ROCHE, Président de la Communauté de Communes des Portes de Sologne

PRESENTS :

Ardon : Mme Elysa**beth** CATOIRE, M. Michel TATIN

La Ferté Saint-Aubin : Mme Constance de PÉLICHY, M. Vincent CALVO, M. Christophe BONNET, Mme Stéphanie AUGENDRE MENARD, M. Stéphane CHOUIN, M. Dominique THENAULT, Mme Nicole BOILEAU

Ligny-le-Ribault : Mme Anne GABORIT, M. Olivier GRUGIER

Marcilly-en-Villette : M. Hervé NIEUVIARTS, Mme Jocelyne BACHMANN, Mme Stéphanie CHARRON, M. Bernard GILBERT

Ménéstreau-en-Villette : M. Eric LEMBO, Mme Marie-Annick VATZ

Sennely : M. Pierre HENRY, M. Jean-Jacques BOUQUIN, Mme Marie-Laure LABBE

POUVOIRS : Mme Véronique DALLEAU à M. Vincent CALVO, Mme Stéphanie HARS à Mme Stéphanie AUGENDRE MENARD, Mme Claire MINIÈRE à Mme Anne GABORIT, M. Bertrand DAUDIN à M. Eric LEMBO

Absents excusés : Mr Dominique DESSAGNES, Mme Manuela CHARTIER, Mr Jean-Paul ROCHE (ne prend pas part au vote et quitte la salle)

Secrétaire de séance : Mme Constance de PÉLICHY

Objet : Adoption du compte administratif 2015 du budget annexe ZAE Chavannerie II.

Il est proposé au Conseil communautaire d'approuver le compte administratif 2015 du budget annexe ZAE Chavannerie II. Le compte administratif retrace l'ensemble des mandats et des titres de recettes du budget. Prenant également en compte les engagements juridiques en dépenses et en recettes, il doit être voté le 30 juin au plus tard.

Vu l'avis de la commission des finances en date du 6 avril 2016 ;

Considérant que les résultats, globaux et par section, du projet de compte administratif présenté par le Président pour l'exercice 2015, sont conformes à ceux figurant au compte de gestion établi par le comptable public ; que cette conformité s'étend au niveau de chaque chapitre aussi bien en recettes qu'en dépenses.

Après en avoir délibéré, le Conseil Communautaire, à l'unanimité :

APPROUVE, hors de la présence de Monsieur le Président, le compte administratif du budget annexe ZAE Chavannerie II pour l'exercice 2015, qui donne les résultats suivants :

	Inscriptions	Réalisation	Résultat de l'exercice
Dépenses d'investissement	523 640,62 €	507 927,20 €	- 33 978,83 €
Recettes d'investissement	523 640,62 €	473 948,37 €	
Dépenses de fonctionnement	575 048,27 €	474 493,20 €	30 596,67 €
Recettes de fonctionnement	575 048,27 €	505 089,87 €	

Aucun reste à réaliser n'est enregistré en 2015 pour ce budget.

Certifié exécutoire
 Compte tenu de la transmission
 en Préfecture le *26/4/2016*

Le Président,
 Jean-Paul ROCHE

